

tenue sous la présidence de Monsieur GUISEIX, assisté(e)
de Madame ROLIN et Madame LACAU, Conseillères
En présence de Monsieur GILLMANN, Rapporteur public
Madame DELMESTRE-GALPE, Greffière

08 heures 30

01)	DOSSIER N° 2301041	RAPPORTEURE: Madame Marie-Thérèse LACAU
Titre de l'affaire	@ Demande l'annulation de la décision du 27 mars 2023 portant rejet d'une demande de dégrèvement d'impositions supplémentaires pour 2017, 2018 et 2019	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SCI JEAN MICHEL GANTEAUME	Maître CABINET TAIEBI Amine
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA GUYANE	

02)	DOSSIER N° 2301993	RAPPORTEURE: Madame Marie-Thérèse LACAU
Titre de l'affaire	@ demande l'annulation de l'arrêté du 28 août 2023 de la proviseure du lycée Gaston Monnerville portant licenciement sans préavis ni indemnité pour motif disciplinaire	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur		GOLDWIN PARTNERS (Cour)
Défendeur	RECTEUR DE LA GUYANE	Le Recteur
Observateur	LYCÉE GASTON MONNERVILLE	

08 heures 30

03)	DOSSIER N° 2301550	RAPPORTEURE: Madame Marie-Thérèse LACAU
Titre de l'affaire	@Demande l'annulation de la décision n° 17 du 31 mai 2023 de la Directrice générale de l'ARS de Guyane ayant refusé à la société HOPITAL PRIVE SAINT-PAUL l'autorisation d'exercer l'activité de soins de traitement de l'insuffisance rénale chronique par la pratique de l'épuration extrarénale sous la modalité d'une unité de dialyse médicalisée sur le site de l'Hôpital Privé Saint-Paul.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	HOPITAL PRIVE SAINT-PAUL	Maître QUADERI JONATHAN (Cour)
Défendeur	AGENCE REGIONALE DE SANTE DE LA GUYANE	
04)	DOSSIER N° 2301551	RAPPORTEURE: Madame Marie-Thérèse LACAU
Titre de l'affaire	@Demande l'annulation de la décision n° 19 du 31 mai 2023 de la Directrice générale de l'ARS de Guyane refusant à la société GUYANE SANTE HIBISCUS l'autorisation d'exercer l'activité de soins de chirurgie sous la modalité de l'hospitalisation à temps partiel.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	GUYANE SANTE HIBISCUS	Maître QUADERI JONATHAN (Cour)
Défendeur	AGENCE REGIONALE DE SANTE DE LA GUYANE	
05)	DOSSIER N° 2301552	RAPPORTEURE: Madame Marie-Thérèse LACAU
Titre de l'affaire	@ demande l'annulation de la décision N°20 du 31 mai 2023 de la directrice Générale de l'ARS de Guyane portant refus à la société sarl Hopital privé St Adrien d'exercer l'activité de soins de médecine sous la modalité de l'hospitalisation à temps partiel	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	HOPITAL PRIVE SAINT ADRIEN	Maître QUADERI JONATHAN (Cour)
Défendeur	AGENCE REGIONALE DE SANTE DE LA GUYANE	

08 heures 30

06)	DOSSIER N° 2301553	RAPPORTEURE: Madame Marie-Thérèse LACAU
Titre de l'affaire	@Demande l'annulation de la décision n° 21 du 31 mai 2023 de la Directrice générale de l'ARS de Guyane refusant à la société GUYANE SANTE HIBISCUS l'autorisation d'exercer l'activité de soins de de médecine en modalité hospitalisation à temps partiel	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	GUYANE SANTE HIBISCUS	Maître QUADERI JONATHAN (Cour)
Défendeur	AGENCE REGIONALE DE SANTE DE LA GUYANE	
07)	DOSSIER N° 2301554	RAPPORTEURE: Madame Marie-Thérèse LACAU
Titre de l'affaire	@Demande l'annulation de la décision n° 23 du 31 mai 2023 de la Directrice générale de l'ARS de Guyane refusant à la société GUYANE SANTE HIBISCUS l'autorisation d'installer un équipement matériel lourd de scanographe à utilisation médicale.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	GUYANE SANTE HIBISCUS	Maître QUADERI JONATHAN (Cour)
Défendeur	AGENCE REGIONALE DE SANTE DE LA GUYANE	
08)	DOSSIER N° 2301718	RAPPORTEURE: Madame Marie-Thérèse LACAU
Titre de l'affaire	@ requête nouvelle - demande l'annulation de l'arrêté de l'ARS de guyane 2023/154 du 31 mai 2023 portant autorisation d'exercer l'activité de SSR à la clinique du Manoir de berry sur le futur site de Rémire Montjoly	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	HOPITAL PRIVE SAINT PAUL	Maître QUADERI JONATHAN (Cour)
Défendeur	AGENCE REGIONALE DE SANTE DE LA GUYANE	
Observateur	CLINIQUE DU MANOIR EN BERRY	

08 heures 30

09)	DOSSIER N° 2301719	RAPPORTEURE: Madame Marie-Thérèse LACAU
Titre de l'affaire	@ demande l'annulation de l'arrêté 2023/155 du 31 mai 2023 de l'ARS de Guyane portant autorisation d'exercer l'activité de soins de suite et de réadaptation (SSR) spécialisés dans la prise en charge des affections de l'appareil locomoteur à la Clinique du Manoir en Berry sur le futur site à Remire-Montjoly.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	HOPITAL PRIVE SAINT PAUL	Maître QUADERI JONATHAN (Cour)
Défendeur	AGENCE REGIONALE DE SANTE DE LA GUYANE	
Observateur	CLINIQUE DU MANOIR EN BERRY	
10)	DOSSIER N° 2301720	RAPPORTEURE: Madame Marie-Thérèse LACAU
Titre de l'affaire	@ demande l'annulation de l'arrêté n° 2023/158 du 31 mai 2023 de la Directrice générale de l'ARS de Guyane, publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région du 11 juillet 2023, portant autorisation d'exercer l'activité de soins de traitement de l'insuffisance rénale chronique (IRC) par la pratique de l'épuration extrarénale selon la modalité de l'hémodialyse en unité de dialyse médicalisée à la SAS Canopée sur le site Les Coulicous à Cayenne.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	HOPITAL PRIVE SAINT GABRIEL	Maître QUADERI JONATHAN (Cour)
Défendeur	AGENCE REGIONALE DE SANTE DE LA GUYANE	
Observateur	SOCIETE GROUPE RAINBOW SANTE	SAINT-LOUIS AVOCATS
11)	DOSSIER N° 2301721	RAPPORTEURE: Madame Marie-Thérèse LACAU
Titre de l'affaire	@ demande l'annulation de l'arrêté n° 2023/159 du 31 mai 2023 de la Directrice générale de l'ARS de Guyane, publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région du 11 juillet 2023, portant autorisation d'exercer l'activité de soins de traitement de l'insuffisance rénale chronique (IRC) par la pratique de l'épuration extrarénale selon la modalité de l'hémodialyse en unité de dialyse médicalisée à la SAS Canopée sur le site de la future Clinique du Fleuve à Saint Laurent du Maroni.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	GUYANE SANTE HIBISCUS	Maître QUADERI JONATHAN (Cour)
Défendeur	AGENCE REGIONALE DE SANTE DE LA GUYANE	
Observateur	SOCIETE GROUPE RAINBOW SANTE	SAINT-LOUIS AVOCATS

08 heures 30

12)	DOSSIER N° 2301722	RAPPORTEURE: Madame Marie-Thérèse LACAU
Titre de l'affaire	@ demande l'annulation de l'arrêté n° 2023/166 du 31 mai 2023 de la Directrice générale de l'ARS de Guyane, publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région du 11 juillet 2023, portant autorisation d'exercer l'activité de soins de médecine en hospitalisation à temps partiel et complet à la SAS Canopée sur le futur site principal de la Clinique Canopée située dans ZAC Hibiscus à Cayenne	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	HOPITAL PRIVE SAINT ADRIEN	Maître QUADERI JONATHAN (Cour)
Défendeur	AGENCE REGIONALE DE SANTE DE LA GUYANE	
Observateur	SOCIETE GROUPE RAINBOW SANTE	SAINT-LOUIS AVOCATS
13)	DOSSIER N° 2301723	RAPPORTEURE: Madame Marie-Thérèse LACAU
Titre de l'affaire	@ demande l'annulation de l'arrêté n° 2023/167 du 31 mai 2023 de la Directrice générale de l'ARS de Guyane, publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région du 11 juillet 2023, portant autorisation d'exercer l'activité de soins de médecine en hospitalisation à temps partiel et complet à la SAS Canopée sur le futur site principal de la Clinique du Fleuve à Saint Laurent du Maroni	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	GUYANE SANTE HIBISCUS	Maître QUADERI JONATHAN (Cour)
Défendeur	AGENCE REGIONALE DE SANTE DE LA GUYANE	
Observateur	GROUPE RAINBOW SANTE	SAINT-LOUIS AVOCATS
14)	DOSSIER N° 2301724	RAPPORTEURE: Madame Marie-Thérèse LACAU
Titre de l'affaire	@ demande l'annulation de l'arrêté n° 2023/168 du 31 mai 2023 de la Directrice générale de l'ARS de Guyane, publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région du 11 juillet 2023, portant autorisation d'installer un équipement matériel lourd de scanographe à utilisation médicale au Centre hospitalier de Cayenne sur son site principal.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	HOPITAL PRIVE SAINT GABRIEL	Maître QUADERI JONATHAN (Cour)
Défendeur	AGENCE REGIONALE DE SANTE DE LA GUYANE	
Observateur	CENTRE HOSPITALIER ANDREE ROSEMON GROUPE RAINBOW SANTE	SELARL PAREYDT-GOHON SAINT-LOUIS AVOCATS

08 heures 30

15)	DOSSIER N° 2301725	RAPPORTEURE: Madame Marie-Thérèse LACAU
Titre de l'affaire	@ demande l'annulation de l'arrêté n° 2023/169 du 31 mai 2023 de la Directrice générale de l'ARS de Guyane, publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région du 11 juillet 2023, portant autorisation d'installer un équipement matériel lourd de scanographe à utilisation médicale à la SAS Canopée sur le futur site de SAS Canopée à Saint Laurent du Maroni, dénommé Clinique de Fleuve.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	GUYANE SANTE HIBISCUS	Maître QUADERI JONATHAN (Cour)
Défendeur	AGENCE REGIONALE DE SANTE DE LA GUYANE	
Observateur	GROUPE RAINBOW SANTE	SAINT-LOUIS AVOCATS
16)	DOSSIER N° 2302107	RAPPORTEURE: Madame Marie-Thérèse LACAU
Titre de l'affaire	@Demande l'annulation de la décision du 22 septembre 2023 du Directeur général de l'ARS de Guyane portant refus à la société GUYANE SANTE HIBISCUS l'autorisation d'exercer l'activité de soins de traitement de l'insuffisance rénale chronique par la pratique de l'épuration extrarénale sous la modalité d'une unité de dialyse médicalisée	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	GUYANE SANTE HIBISCUS	Maître QUADERI JONATHAN (Cour)
Défendeur	AGENCE REGIONALE DE SANTE DE LA GUYANE	
17)	DOSSIER N° 2300800	RAPPORTEURE: Madame Marie-Thérèse LACAU
Titre de l'affaire	@ demande l'annulation de la décision du 01/03/2023 du ministère de l'intérieur portant rejet de paiement de la 2ème et 3ème fraction de l'ISG	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Madame la bâtonnière CHARLOT Christine (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	Le Ministre
Observateur	PREFET DE LA GUYANE	Le Préfet

08 heures 30

18)	DOSSIER N° 2300677	RAPPORTEURE: Madame Marie-Thérèse LACAU
Titre de l'affaire	@demande l'annulation de la décision du 20/12/2020 par laquelle le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation a refusé de lui accorder l'habilitation aux informations ou aux supports classifiés pour l'exercice d'agent de sécurité au sein de la société Samsic Sécurité Guyane, ensemble la décision implicite rejetant son recours gracieux formé le 10/03/2021	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître FRANCOIS ENDELMOND PARFAIT Corinne
Défendeur	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	
19)	DOSSIER N° 2400235	RAPPORTEURE: Madame Marie-Thérèse LACAU
Titre de l'affaire	@ demande l'annulation de l'arrêté /ESI du 26 décembre 2023 du préfet de la Guyane portant OQTF sans délai + interdiction de retour sur le territoire français	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur		Maître PIALOU Aurélie (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUYANE	Le Prefet
20)	DOSSIER N° 2400203	RAPPORTEURE: Madame Marie-Thérèse LACAU
Titre de l'affaire	@Demande l'annulation de l'arrêté en date du 29 août 2023 portant refus de séjour	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître MASCLAUX Mélanie
Défendeur	PREFET DE LA GUYANE	Le Prefet

08 heures 30

21)	DOSSIER N° 2400585	RAPPORTEURE: Madame Marie-Thérèse LACAU
Titre de l'affaire	@Demande l'annulation de l'arrêté en date du 14 novembre 2023 portant obligation de quitter le territoire français avec délai de départ	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître MASCLAUX Mélanie
Défendeur	PREFET DE LA GUYANE	Le Prefet
22)	DOSSIER N° 2300848	RAPPORTEURE: Madame Marie-Thérèse LACAU
Titre de l'affaire	@ Demande l'annulation de la décision du 25 avril 2023 par laquelle le secretariat général pour l'administration de la police nationale (SGAP) a fixé l'indu de l'indemnité de sujétion géographique pour un montant de 18063,06 euros,	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître MORAGA ROJEL Eve-Marie (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUYANE	Le Préfet
Observateur	SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION DE LA POLICE NATIONALE DE GUYANE	
23)	DOSSIER N° 2300791	RAPPORTEURE: Madame Marie-Thérèse LACAU
Titre de l'affaire	@demande l'annulation de l'arrêté n°02.23 de suspension de fonctions, avec effet au 7/02/2023, pour une durée de quatre mois	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Madame
Défendeur	COMMUNE DE CAMOPI	
24)	DOSSIER N° 2300966	RAPPORTEURE: Madame Marie-Thérèse LACAU
Titre de l'affaire	@Demande l'annulation de la décision implicite de refus de d'imputabilité au service de l'accident survenu le 03/05/2022,	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Madame
Défendeur	PREFET DE LA GUYANE	Le Préfet

08 heures 30

25)

DOSSIER N° 2400146

RAPPORTEURE: Madame Marie-Thérèse LACAU

Titre de l'affaire @ Demande l'annulation de l'arrêté/ESI du 2 février 2024 portant OQTF sans délai de départ et interdiction de retour sur le territoire français

Nom des parties

Demandeur

Monsieur

Défendeur

PREFET DE LA GUYANE

Représentants des parties

Monsieur

Le Prefet

Arrêté le 28/03/2025

Le président du tribunal